

Quelques chiffres depuis 2008 :

+ de 100 contrats réalisés

90% de réussite à l'examen

85% de maintien dans l'emploi de la pêche



Pour en savoir +

- Demander une étude détaillée,
- Établir un contact avec un candidat,
- Mettre en place le contrat de professionnalisation...

Cap Avenir peut vous aider :

Tel : 02 96 79 92 18 - Port : 06 17 32 44 98

E-mail : cap.avenir@orange.fr

Adresse : Espace Azur, rue des Grands Clos, 22590 PORDIC

Facebook : CapAvenir2235 - site : www.cap-avenir-22-35.com

CONTACTEZ
NOUS



Embaucher un matelot : en contrat de professionnalisation



Association 1901 Pêche Artisanale et Conchyliculture en Bretagne Nord





Pour optimiser le recrutement

- Nous **définissons avec vous le profil du candidat** et effectuons pour vous une pré-sélection en collaboration avec nos partenaires emploi-formation.
- Nous pouvons prendre en charge la gestion administrative du contrat de professionnalisation et suivre les **dossiers d'aides avec l'AGEFOS**.

Conditions de rémunération			Salaire brut
26 ans et plus		SMIC	1521,22 €
21 à 25 ans	Niveau Bac	80% du SMIC	1216,97 €
	Autres	70% du SMIC	1064,85 €
- de 21 ans	Niveau Bac	65% du SMIC	988,79 €
	Autres	55% du SMIC	836,67 €



Des avantages pour l'armement

- L'AGEFOS SPP prend en charge la formation à bord = 15€/h pour 150 heures soit 2250€.
- Tutorat = 230€/mois pendant 6 mois.
- Exonération des charges sociales.
- Dispense d'indemnités de fin de contrat.
- Pas d'obligation d'embauche à la fin du contrat.



Exemple du rythme d'alternance :

Périodes embarquées :

- du 21/09/2019 au 03/11/2019
- du 23/11/2019 au 05/01/2020
- du 01/02/2020 au 10/03/2020

Périodes en cours :

- du 11/09/2019 au 20/09/2019
- du 04/11/2019 au 22/11/2019
- du 06/01/2020 au 31/01/2020



Les plus :

- Après la formation vous avez un salarié entièrement formé à votre disposition.
- Une solution souple pour s'adapter à vos besoins et contraintes.
- Le rythme d'alternance est adapté aux besoins de l'entreprise (8 semaines de cours sur la totalité du contrat de 6 mois).
- Une formation financée par l'AGEFOS SPP Pêche et Cultures Marines.

**Recrutez plus facilement,
formez un matelot
à vos techniques de
pêche et transmettez
votre savoir !**